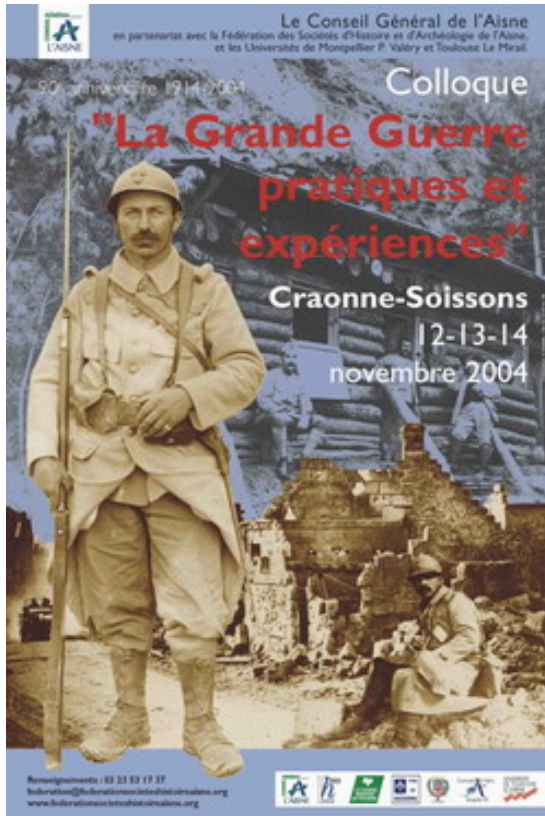


Colloque Craonne-Soissons
12-13 novembre 2004
(Actes publiés en 2005 : Rémy Cazals, Emmanuelle Picard, Denis Rolland
(éd.), *La Grande Guerre, Pratiques et expériences*, Toulouse, Privat)



Séance consacrée aux expériences combattantes
Rapport de synthèse
Frédéric Rousseau

Présentation rapide des contributeurs

Bruna Bianchi et Snezhana Dimitrova abordent respectivement pour l'Italie et la Bulgarie la question des fusillés pour l'exemple et des exécutions sommaires ; Alexandre Lafon et Fabrice Pappola reviennent sur la question du bourrage de crâne confronté aux expériences combattantes : de quoi conforter la rumeur persistante concernant l'existence d'une école historique de la contrainte ! Cependant, on va s'apercevoir que les contributions qui suivent brouillent sensiblement cette première image.

Ainsi, Marie-Anne Paveau s'intéresse-t-elle aux sanctions positives que sont les citations et les remises de décorations ;

Emmanuelle Cronier étudie les courtes mises entre parenthèses de la guerre que constituent pour les combattants les permissions et leur impact sur le moral ;

Jean-François Jagielski s'attache aux modifications et aux altérations de la perception du temps chez les combattants.

Emmanuel Saint-Fuscien et André Lambelet examinent, pour l'un, la place et les valeurs de l'exemple dans l'exercice de l'autorité ainsi que les mécanismes de l'obéissance dans l'armée française, et pour l'autre, le rôle moral de l'officier ; ces deux contributions croisent la notion de citoyen-soldat revisitée par André Bach dans une contribution qui tente un grand écart entre consentement et coercition ; André Loez s'est pour sa part intéressé à ce qu'il appelle l'espace public des tranchées, sa communication s'intitule « Tenir sous le regard des autres » ; Quant à Denis Rolland, il nous propose ce qui est à ma connaissance la première approche globale et quantitative du suicide aux armées en 1914-1918 ; enfin, Jean-Noël Grandhomme, fournit les premiers éléments pour une histoire des combattants alsaciens-lorrains en cours d'écriture.

En guise d'introduction :

Avant d'en venir au rapport de synthèse proprement dit, je voudrais **rappeler** qu'en proposant cette séance consacrée aux expériences combattantes, au moins deux objectifs étaient poursuivis : nous souhaitons **d'une part** revenir sur la question de la ténacité et du moral des troupes combattantes pour la simple raison qu'elle ne nous paraissait pas épuisée ;

Pourquoi les combattants de 14-18 supportent-ils la guerre si longtemps ? Comment expliquer leur longue patience ? Si l'on admet qu'il y eut durant cette guerre deux types de comportements marginaux, les consentements et les refus exprimés, il s'agit de se demander non pas comment l'obéissance des hommes fut obtenue mais bien plutôt quels furent les différents ressorts de l'obéissance du plus grand nombre.

En second lieu, ce colloque s'est clairement donné pour objectif de dépasser ce qui apparaît de plus en plus comme une **fausse alternative** entre l'explication par le « consentement patriotique » [Prost-Winter, 142] et l'explication par la seule contrainte de la discipline militaire. Sans a priori ni exclusive, et sans prétendre pouvoir apporter toutes les réponses, il s'agit pour nous d'interroger la dimension disciplinaire de la guerre, entendue au sens le plus large et dans ses différentes composantes.

Le rapport de synthèse :

Ce qui frappe de prime abord en lisant et en croisant les douze contributions rassemblées pour cette séance consacrée aux expériences combattantes, c'est que la plupart puisent largement dans la caisse à outil des chercheurs en **sciences sociales et en sciences politiques**. On peut certainement s'en réjouir. Car, au-delà des précisions quantitatives nécessaires, des descriptions purement factuelles indispensables, des extraits de sources cités, un certain nombre d'éléments composant ce que nous pourrions appeler le maillage disciplinaire qui enserre chaque homme en guerre sont mis à jour et dessinés. Par ailleurs, de nombreuses réflexions concernant les sources émaillent ces contributions.

En abordant les modifications et les altérations du temps chez les combattants, Jean-François Jagielski rappelle bien sûr les illusions du départ, la croyance fort répandue que la guerre serait courte, ce qui au passage interroge l'inculture de guerre ; mais tout aussi important pour les combattants est le sentiment durable d'avoir perdu durant la guerre, avec la maîtrise de leur temps, une partie aussi du contrôle de leur propre destinée.

L'enlèvement dans la guerre de position ramène les hommes des tranchées au temps rural ; on pourrait utiliser le terme de démodernisation (Bartov) ; l'infinie patience du monde paysan remplace l'agitation fébrile des villes industrielles. Hors des

périodes de combat proprement dites, la monotonie accroît le sentiment d'une perte de maîtrise ; les hommes sont embourbés dans le conflit au sens propre et au sens figuré. Cela oblige cependant dans les appels à témoins à clairement distinguer les citadins, les non-ruraux et les paysans.

La perte de repère dans le temps proche entraîne celui du temps plus lointain, jusqu'à ce que les hommes soient dans l'incapacité presque totale de se repérer dans l'avenir ; mais on peut penser que c'est aussi le cas, dans une certaine mesure, pour les gens de l'arrière.

Par ailleurs, on peut se demander si la guerre seule dépossède les hommes de leur gestion du temps ?

Ne faut-il pas aussi tenir compte des relations de subordination ? Plus on descend dans la hiérarchie, plus la gestion du temps échappe aux acteurs. La maîtrise de l'emploi du temps est aussi une marque d'autorité et de supériorité. (Cf. prisonniers de Guantanamo...) La maîtrise du temps est aussi pouvoir. A ce titre, le temps constitue aussi un espace du politique. Les détenteurs de l'information sont aussi les maîtres du temps, du temps des autres.

Or les hommes ont été doublement dépossédés de leur temps : temps long, car la fin de la guerre n'est pas fixée ; temps court, à cause des ordres et des contre-ordres, et de la rétention d'information. Or, la rétention de l'information, pour des raisons de sécurité..., est la règle. On sait que les hommes, et particulièrement les hommes cultivés, eurent le sentiment que cette rétention était largement excessive et contre-productive, car d'une part les informations utiles à l'ennemi lui parvenaient sans difficulté, et de l'autre, l'ignorance des objectifs, des destinations entraîne perte de sens, mine le moral, et démotive les hommes. « **pas chercher à comprendre, pas s'en faire ; c'est la sagesse du soldat** » disait le poilu Genevoix (1).

Peut-être aussi le sentiment national a-t-il permis à ces hommes de supporter ce qui parfois s'apparente à une véritable torture psychologique ? De fait, dans la recherche des ressorts du moral, et ce n'est pas une surprise, la question du sentiment national demeure incontournable ; on peut dire qu'elle est abondamment traitée dans les différentes contributions ;

Cependant, elle l'est surtout en creux ; ainsi, pour le cas très particulier des combattants Alsaciens-Lorrains écartelés entre deux patries, Jean-Noël Grandhomme signale un taux de désertion anormalement élevé par rapport à la moyenne de l'armée allemande ; à une échelle plus large, la faible intensité du ressort patriotique est perceptible au travers des chiffres de la répression qui s'est abattue durant toute la guerre sur les soldats jugés coupables de défaillance et de désobéissance ; pour l'Italie, le dépouillement des archives judiciaires témoigne tout d'abord d'un ample recours aux procédures judiciaires comme outil disciplinaire ; durant les quatre ans de guerre, 1 soldat sur 14 subit un procès pénal ; 1 sur 24 fut condamné ; plus de 4 000 soldats italiens furent condamnés à mort, dont 3 000 par contumace ; 750 furent exécutés. Un dernier chiffre à comparer aux chiffres français et britannique : 600 et 346, pour un nombre de soldats mobilisés deux fois plus important et pour une guerre plus longue. Pour l'Allemagne, le nombre d'exécutions n'aurait pas dépassé 50...

Par delà ces chiffres, c'est le chemin singulier suivi par le commandement, la justice militaire et l'Etat italiens durant la guerre que Bruna Bianchi fait apparaître. Contrairement à ce qui se passe en France et en Grande Bretagne où le recours aux exécutions pour l'exemple décroissent progressivement après les pics de la première année de la guerre, en Italie, la législation ne cesse de se durcir et le nombre des exécutions d'augmenter. Durant les 6 derniers mois de la guerre, 120 soldats furent

encore exécutés (à titre indicatif, la France exécuta 9 soldats en 1918). Quant aux exécutions sommaires qui ont pu être répertoriées, elles se monteraient à 150, un chiffre évidemment plancher. Rochat les estime quant à lui à 200/220 en y ajoutant celles infligées durant l'épisode de Caporetto. Il reste significatif qu'une seule exécution sommaire soit relevée pour 1915, mais 56 en 1916 et 93 en 1917...

Le cas singulier de l'Italie fournit plusieurs éléments à la réflexion générale ; il montre en premier lieu qu'une armée peut exister, tenir et même gagner la guerre avec des troupes dépourvues d'un fort sentiment national ; par ailleurs, on aperçoit que du point de vue de la répression il n'y eut pas un avant et un après Caporetto ; au contraire, de l'été 1915 à l'automne 1918, la répression n'a cessé de s'alourdir ; alors, les officiers et le commandement se seraient-ils trompés ? Auraient-ils méconnu le sursaut national et patriotique qu'a cru déceler Mario Isnenghi après Caporetto ?

Au-delà, il s'agit de se demander si les mauvais traitements, les humiliations, les punitions infligés à des centaines de milliers d'Italiens durant la Grande Guerre n'ont pas facilité le ralliement de nombreuses franges de la population aux mouvements politiques radicaux dont l'objectif était précisément le renversement des anciennes élites ?

Les statistiques bulgares fournies par Snezhana Dimitrova indiquent pour la première année de la guerre (septembre 15-novembre 16), plus de 1000 soldats condamnés à mort par les cours martiales ; et plus de 600 soldats exécutés... Cette sévérité des tribunaux militaires est à replacer dans le contexte particulier de la Bulgarie où la Première Guerre mondiale est avant tout un prolongement des guerres balkaniques, guerres nationales s'il en fut. Or, les autorités militaires attribuèrent en grande partie la défaite bulgare lors de la dernière guerre balkanique à la désobéissance chronique et aux désertions massives des soldats bulgares ; une désobéissance qui alors fut très peu sanctionnée avant d'être amnistiée à la fin de la guerre. Au moment où la Bulgarie entre en Première Guerre mondiale, le code militaire a été refondu dans un sens beaucoup plus sévère ; sans conteste, il s'agissait de condamnations et d'exécutions pour l'exemple ; la publicité en était faite dans le journal le plus lu par les soldats au front et dans les régiments. Il s'agissait pour le commandement d'invalider au plus tôt une rumeur largement répandue selon laquelle, après la guerre, une nouvelle amnistie générale effacerait toutes les fautes.

Durant les trois années suivantes, en dépit du triplement des procédures disciplinaires, le haut commandement continua d'estimer que la répression la plus radicale était la meilleure façon de limiter l'influence subversive, les attitudes rebelles et l'inclination à la désobéissance répandues dans l'armée bulgare. A l'évidence, le peu d'enthousiasme des Bulgares pour la guerre découle des fatigues de la guerre à répétition, mais aussi de l'alliance de leur monarchie avec les Empires centraux, une alliance mal comprise et ressentie comme une trahison à l'égard de la Russie orthodoxe. Au total, la motivation nationale semble avoir pesé de bien peu de poids dans le comportement des soldats bulgares. Et pourtant, l'armée bulgare a globalement tenu et joué sa partie jusqu'à l'automne 1918... Cela nous invite à examiner d'autres ressorts du moral des troupes.

Le cas bulgare confirme qu'il reste extrêmement difficile d'évaluer comment étaient ressenties les exécutions. Les rapports du contrôle postal sont muets sur ce sujet. Seules quelques lettres anonymes adressées aux responsables témoignent de la désapprobation des soldats face aux exécutions. Implicitement, la silhouette d'un mécontentement souterrain transparait au travers de la nouvelle doctrine de l'état-

major arrêtée en 1918, stipulant de ne plus exécuter de soldats dans leur région d'origine notamment là où leur camarades politiques et relations villageoises sont concentrés. Cette précaution témoigne d'une inquiétude croissante du haut commandement soucieuse de fabriquer le silence et l'amnésie autour de ces exécutions.

De fait, durant l'entre-deux-guerres, et en dépit du boom éditorial des récits de guerre, la mémoire et l'histoire des exécutions pour l'exemple est demeurée profondément refoulée. Le gouvernement agrarien enquêtant en 1920-1923 sur les causes de la défaite bulgare avait pourtant inscrit les exécutions pour l'exemple parmi les crimes imputés aux élites de l'ancien régime. Pourquoi a-t-il fallu attendre 1946, et l'initiative de la maison d'édition du Parti communiste bulgare, pour que des descriptions réalistes de mutinerie et d'exécutions soient publiées. Aussi, pour Dimitrova, la question des fusillés pour l'exemple s'inscrit dans le champ de la mémoire supprimée et de l'histoire opprimée. En cela, nous sommes assez loin, semble-t-il, du cas français analysé par Offenstadt (*Les Fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective 1914-1999*, Paris, Odile Jacob, 1999, rééd. Poche 2003).

A côté des sanctions éminemment négatives et durablement stigmatisantes, il existe tout un éventail de sanctions positives à explorer comme nous le prouve Marie-Anne Paveau qui a examiné les discours d'honneurs et d'éloges d'Etat que sont les citations à l'ordre décernées par centaines de milliers pendant et après la guerre, et commémorées à partir d'avril 1915 par une nouvelle décoration, la croix de guerre. Le phénomène est loin d'être anecdotique : plus de 2 millions de citations ont été répertoriées, dont 1,2 million avec croix de guerre... sur environ 8 millions d'hommes mobilisés, et environ 4 millions de combattants véritables. (3,7 millions de cartes de combattants furent distribuées en 1927 : au moins 3 mois de service au front). En creux, une nouvelle fois, on peut se demander pourquoi les autorités civiles et militaires jugent nécessaires de recourir à ces manifestations gratifiantes ? Est-ce pour soutenir le moral des combattants en train de fléchir ? Est-ce pour palier un effacement perceptible de la flamme patriotique ?

Face à ces distributions honorifiques, la double posture des combattants, fierté et dérision, est bien connue. Cependant, quelle que soit la posture, il y eut bien accord du plus grand nombre sur un même code de l'honneur ; ceux qui dénoncent certaines récompenses le font précisément en soulignant le fait que leur attribution ne leur semble pas récompenser les plus valeureux ; ce n'est pas le principe lui-même qui est contesté mais le système d'attribution des distinctions ressenti comme injuste. La citation à l'ordre attache les récipiendaires à la guerre, à la façon de la mener. A ce propos, connaît-on des cas, et combien, de soldats ayant refusé une citation, une médaille ? La conduite exemplaire et honorable ratifiée par la citation est un des ciments du groupe combattant. Par ailleurs, l'interaction entre individu et collectivité est bien marquée par le discours de la citation à l'ordre qui sanctionne publiquement et exemplairement un individu. La citation et la croix établissent un lien symbolique, culturel et social entre l'avant et l'arrière, entre combattants et non combattants, entre hommes et femmes, entre adultes et enfants. Un lien durable destiné à se perpétuer après la guerre. « Du lien, souligne Marie-Anne Paveau, c'est-à-dire du consensus (et non pas du consentement), au sens rhétorique du terme, c'est-à-dire un accord imposé comme évident grâce à l'un des trois genres de l'éloquence, l'épidicte », genre qui recouvre les éloges et les blâmes. Contrairement au genre délibératif et judiciaire, il se passe de débat et fabrique des

évidences éthiques qu'il n'est nul besoin de démontrer. Il existe une routine discursive de la citation. Mais s'agit-il effectivement d'une routine, d'une « contamination stylistique » ou d'un style imposé ? L'adjudant Marc Bloch s'y prête consciencieusement ; un lieutenant dont l'unité a été décimée au Chemin des Dames au matin du 16 avril se dit lui-même « assez dégoûté » par cette « cuisine » mais s'y résout car « au fond, c'est le résultat qui importe... » (2)

On fabrique ainsi de l'accord, du consensus. On l'entretient et on le préserve.

Il semble en tout cas nécessaire d'examiner les éloges d'Etat en rapport avec les blâmes d'Etat, car il existe une économie morale globale, une balance éthique, où les proportions d'honneur et de déshonneur trouvent un équilibre nécessaire à la conservation de la cohésion de la communauté en guerre. Cet équilibre contribue au maintien des hommes dans la guerre. La conscience de tous les acteurs est littéralement et en permanence assaillie par les questions de l'honneur-déshonneur et celle de l'exemplarité.

Emmanuel Saint-Fuscien, et André Loez confirment largement ce diagnostic. Après avoir rappelé fort justement que les contemporains de la guerre ignorèrent la question de la ténacité car pour eux, l'endurance, la patience, l'obéissance étaient des évidences, André Loez envisage résolument la guerre, de la mobilisation à l'armistice, comme une situation sociale. Ainsi la participation des individus à la guerre ne relèverait pas d'un choix individuel mais de leur insertion dans un tissu social contraignant. « L'absence de choix alternatifs à l'entrée dans le conflit est d'autant plus grande que la pression sociale est, au début de la guerre, forte ». Cette pression sociale s'exerce particulièrement au moment du départ, dans les rues, dans les gares, où les scènes de liesse patriotique bruyante délégitiment par avance toute attitude déviante et imposent à tous le conformisme. André Bach rappelle à ce propos que « se soustraire à l'appel faisait encourir une telle souillure à la réputation des familles qu'elle en constituait un effet dissuasif ».

Après la mobilisation, l'univers des tranchées. André Loez conteste l'idée qu'une anomie totale régnerait dans les tranchées, anomie entendue au sens où il n'existerait plus ni loi, ni règle, ni valeur commune aux hommes de l'avant. Son approche lui permet d'avancer l'idée que la ténacité des poilus relève aussi du tissu social qui relie très étroitement les combattants au sein des tranchées considérées comme un espace public tout à fait singulier dans le sens où s'y confondent lieu de vie et lieu de danger mortel. Les relations entre les combattants et leurs comportements sont structurés par un ensemble de règles, de normes, et de valeurs collectives. Ainsi, l'organisation formelle à travers la discipline et les liens de subordination hiérarchiques s'incarne et s'incorpore dans des gestes répétés (le salut, par exemple), et des rituels puissants (messes, enterrements, défilés, exécutions auxquelles ont peu ajouter les revues, les citations et les remises de décorations, et les permissions qui contribuent elles-mêmes à la construction de l'identité des poilus) ; des codes langagiers (l'argot des tranchées), une même perception du temps et de l'arrière s'imposent, des circuits spécifiques de circulation des informations s'instaurent en partie en réponse au bourrage de crâne ; enfin l'exercice de la violence lui-même répond à un certain nombre de règles et renvoie à un système largement partagé de valeurs. André Loez propose d'ailleurs d'adopter un nouveau rapport aux témoignages ; il prône une lecture qui mette l'accent sur les interactions et non plus sur les convictions car « ce sont elles qui dessinent ce qu'il est possible et licite de faire et de dire aux tranchées. Ce sont les pratiques qui disent en définitive quelles valeurs structurent cette société ».

Et c'est précisément l'existence du danger qui entraîne le « resserrement des relations sociales afin d'y faire face ». « Ce qui compte alors est la publicité des comportements et la visibilité immédiate des gestes. Chacun évolue sous le regard des autres [...]. Cela induit une nécessité très forte de « garder la face », de contrôler ses émotions, de protéger son identité sociale et sexuelle (vis-à-vis des camarades de tranchée mais aussi parents restés à l'arrière) et l'image que l'on a de soi ; cela peut expliquer sans doute en partie pourquoi le nombre des suicides élaboré par Denis Rolland pour l'armée française et pour toute la guerre ne dépasse pas le chiffre de 5 000 [chiffre faible si on le compare aux chiffres des suicides des années de paix : D'après la Statistique sanitaire de la France du Ministère de l'Intérieur: 1912, 9096 ; 1913, 9053 ; 1914, 7742 ; 1915, 5584 ; 1916, 5269 ; 1917, 4866 ; 1918, 4641 ; 1919, 5538 ; 1920, 6831 ; 1921, 7673 ; baisse sensible également durant la Seconde Guerre mondiale (3)]; dans cet espace public, aussi bien d'ailleurs pour les soldats que pour les officiers, ainsi que le montre Emmanuel Saint-Fuscien, toute attitude non conforme aux normes du courage viril est durement sanctionnée. Il est difficile d'être un chef, le taux de suicide des officiers français paraît d'ailleurs légèrement supérieur à celui des hommes de troupes. Il faut en toutes circonstances montrer l'exemple. Au moment critique de l'assaut, cela consiste, pour l'essentiel à exposer son corps à la mitraille, à entraîner les autres et à supporter de façon ostensible les dangers de la bataille. La monstration de l'exemple du courage apparaît comme une des conditions essentielles du lien hiérarchique. On retrouve ici le poids des normes sociales et du regard des autres. Pour autant, nous dit Emmanuel Saint-Fuscien, il convient de ne pas s'exagérer l'efficacité de l'exemple donné par les officiers dans les conditions particulières du combat moderne qui voient les troupes très dispersées sur le champ de bataille échapper largement au contrôle de l'officier. A l'inverse, les chefs n'échappent jamais totalement au regard de leurs subordonnés. Cette contrainte s'exerce donc aussi d'en bas vers le haut. Par ailleurs, on pourrait ajouter que si les officiers éprouvent de la difficulté à encadrer les hommes, ils ne sont pas les seuls à constituer l'encadrement ; ils sont notamment et amplement secondés, relayés par les sous-officiers, les caporaux ; et puis, chaque escouade comprend des hommes du rang capables le cas échéant de se transformer en donneurs d'exemple. (Cf. Dominique Richert lors de la bataille de Villers-Bretonneux en avril 1918, constatant la défaillance de son lieutenant, prend le commandement en tant que sous-officier...) Il y a des hommes qui prennent l'ascendant moral sur leurs camarades à certains moments. Bref, ce n'est pas le grade qui fait toujours le chef.

Autre ressort du moral, les permissions. L'instauration et la rationalisation des permissions a incontestablement soutenu le moral des Français ; mais peut-être pas pour la raison la plus fréquemment avancée, celle du lien réactualisé avec les proches restés à l'arrière. Emmanuelle Cronier souligne en effet la satisfaction des poilus qui ont l'impression qu'on leur reconnaît enfin un droit dans un contexte où jusque-là primait seulement la notion de devoir. Par ailleurs, la permission provoque des sentiments mêlés entre la joie de retrouver les siens et le dégoût, voire la révolte, face au spectacle de l'arrière. De retour au front, la remémoration des instants d'affection familiale et d'intimité conjugale soutient les combattants, qui ont à l'esprit l'image de ceux pour lesquels ils se battent. Mais en même temps, on sait que de nombreux couples ne survivent pas à la guerre, même quand l'époux survit. Le nombre de divorces augmente, les poilus n'ayant pas massivement recouru à la violence (une mauvaise nouvelle pour les tenants de la brutalisation). Visiblement, les attentes des poilus à l'égard de l'arrière et des civils sont souvent déçues. Le succès rencontré chez les combattants par la formule

« bourrage de crâne » étudiée par Alexandre Lafon et Fabrice Pappola en témoignage. Mais cela ne signifie pas que cette déception soit toujours fondée. Peut-être en effet, est-il nécessaire de trouver matière à critiquer l'arrière pour retourner au front, l'arrière jouant alors, au même titre que les journalistes, et l'état-major, le rôle de bouc émissaire ?

L'inverse est vrai aussi si l'on en juge notamment par le cas bulgare où l'on voit des femmes, des familles implorer leurs hommes pour qu'ils ne les déshonorent pas par leur conduite. Mais en fin de compte, on peut penser que l'aspect le plus important des permissions réside pour leurs bénéficiaires, comme d'ailleurs pour les titulaires d'une fine blessure et les stagiaires des armes spéciales, dans la suspension de la guerre, dans ce brevet de vie valable quelques jours et qui éloigne des dangers de la tranchée. Grâce à une plus grande régularité de ces échappées, les hommes peuvent se projeter vers l'horizon de la prochaine permission. Ils retrouvent ainsi un repère temporel. Les pages de l'agenda personnel cessent alors d'être désespérément blanches.

Par ailleurs, les permissions permettent aussi d'aborder l'importante question de la négociation de l'obéissance. Les permissions octroyées aux soldats français à partir de l'été 1915 témoignent-elles de la négociation de l'obéissance ou d'une bonne gestion de la masse de manoeuvre nécessaire pour en obtenir un rendement maximal ? (les repas, les uniformes, les casques octroyés aux soldats sont-ils le résultat d'une négociation ? à propos des interventions auprès des députés, combien de poilus sont-ils intervenus dans ce sens ? Combien de familles ?) André Bach croise aussi cette question en revisitant la figure du citoyen-soldat coincé ou suspendu entre consentement et coercition. On perçoit ici l'influence des travaux de Leonard Smith qui ont notamment mis en avant l'existence d'un contrat tacite sans cesse renégocié entre des citoyens-soldats et l'Armée. Mais précisément, jusqu'à quel point l'obéissance est-elle négociable ? Je rappellerai que d'après Smith, dans leur prétention à adresser leurs revendications à leurs députés, les mutins de 1917 montrent qu'ils se croient toujours citoyens-soldats. Sans doute cela n'est-il pas faux. Mais on sait aussi ce qu'il est advenu de cette prétention de combattants qui ne sont en fait que des ex-citoyens : la marche triomphale vers l'Assemblée Nationale a buté sur des barrages armés de mitrailleuses... Par ailleurs, la notion de « négociation tacite » des soldats avec Pétain mériterait d'être explorée plus avant (Smith, 195), car qu'est-ce que négocier ? N'est-ce pas un partenariat reposant sur des concessions respectives relativement équivalentes ? Il semble difficile de mettre en balance le droit fort aléatoire de partir quelques jours en permission, et le devoir impérieux de faire la guerre jusqu'à nouvel ordre. André Lambelet rappelle combien la conception que se faisaient du citoyen-soldat le haut-commandement et l'état-major était fort éloignée de celle défendue par les républicains héritiers de Gambetta...

Ce trop rapide parcours est loin d'épuiser toutes les questions soulevées par les différents contributeurs et il est évidemment nécessaire de lire les communications rassemblées dans Rémy Cazals, Emmanuelle Picard, Denis Rolland, (dir.), *La Grande Guerre. Pratiques et expériences*, Privat, Toulouse, 2005. Suivent un certain nombre de remarques qui pourront servir à alimenter la discussion que nous appelons de nos vœux.

Plusieurs contributions invitent à mieux distinguer les officiers réservistes des officiers professionnels.

En Bulgarie, les membres des cours martiales recrutés parmi les officiers réservistes avaient tendance à trouver des circonstances atténuantes aux accusés et préféraient les envoyer en prison plutôt que devant le peloton d'exécution. La courbe des exécutions augmente fort lentement. En outre, Dimitrova constate que de nombreux refus de la peine de mort ne se transforment pas en peines de prison mais en retour dans l'unité combattante au motif qu'il faut donner à ces soldats coupables, qualifiés de criminels, une chance de se racheter. Bien sûr, cette tendance satisfait le besoin d'effectifs de l'armée bulgare en difficulté. Toutefois, après 1917, des rapports d'officiers du front s'interrogent sur les effets négatifs des exécutions pour l'exemple. Cela signifie-t-il que les officiers bulgares en question commençaient à prendre conscience qu'il importait de préserver les fibres du tissu social qui liait le monde de l'avant et celui de l'arrière ? Peut-être. Pour ce qui concerne le cas français, la contribution d'André Lambelet apporte une réponse nette : le haut commandement a très rapidement semblé convaincu qu'il ne pouvait pas compter sur la ferveur des citoyens-soldats et que les sentiments patriotiques du soldat devaient être augmentés. En réponse aux paniques de l'été 14, les appels à sévir se sont multipliés. On peut y lire le mépris de nombreux officiers professionnels pour les réserves. En plus d'un affermissement de la discipline, certains généraux demandent que les divisions en cours de reconstitution le soient « en dehors et le plus loin possible de tout grand centre habité ». Pour le général d'Amade, le problème c'est l'influence néfaste de la vie civile sur les mobilisés. Le citoyen doit s'effacer totalement devant le soldat. A la mi-septembre 1914, Millerand décide que les appelés de la classe 1914 seront instruits dans des dépôts et non dans leurs garnisons. En janvier 1915, cette mesure est étendue aux territoriaux. Ainsi, triomphe l'idée que l'attachement prolongé avec la vie civile ne stimule pas les recrues. Bien au contraire. André Lambelet voit dans ces mesures une sérieuse secousse du concept républicain de citoyen-soldat. Précisément, peut-être conviendrait-il d'interroger plus avant ce concept et de faire la part du mythe ?

En outre, il faut encadrer ces réserves ; dès le mois de septembre 1914, s'impose l'idée que l'instruction des recrues doit être faite par des officiers ayant eu l'expérience des tranchées. On retrouve ici la valeur de l'exemple. Mais compte tenu de l'ampleur des pertes subies par les officiers subalternes durant la première année de la guerre, il y a pénurie de cadres ; on se résout à nommer des hommes qui ont montré au feu de réelles capacités.

Cependant, les résultats décevants de la première année de guerre sont mis au compte de cet avancement accéléré par le haut commandement et le ministre de la Guerre. La valeur des officiers promus pendant la guerre, leur insuffisance professionnelle sont dénoncées. Joffre et Millerand s'accordent sur l'importance du rôle moral de l'officier. Les tranchées sont réputées miner chez les soldats le sentiment du rang et celui de la hiérarchie.

L'exemple donné par l'officier sur le champ de bataille ne suffit plus ; il faut multiplier les causeries. Les officiers deviennent ainsi les relais de la propagande officielle. On cherche à éliminer toute divergence d'appréciations concernant la guerre menée et ses buts. La volonté d'unifier la pensée est patente. D'ailleurs, aux lendemains de la guerre, Pétain attribue l'amélioration du moral des troupes françaises, non pas au réveil de leur sentiment patriotique, mais aux officiers qui ont réussi à réveiller le sens du devoir militaire. Ainsi, pour le haut commandement et les officiers professionnels, l'idée perdure que l'obéissance ou le consentement, cela se fabrique et s'entretient. **Encore une fois, cela se négocie-t-il ?**

Autres pistes à explorer : la création de la croix de guerre est-elle liée aux exécutions de l'automne 1914, comme une procédure de rééquilibrage de la balance éthique ? Cette création a pu avoir la fonction de contrebalancer et/ou masquer les désaccords par refus de combattre et désertions des premiers mois de guerre. De ce point de vue, et si cela se vérifie, ce fut plutôt une réussite.

Mieux sonder les horizons d'attente : A partir de 17, les échos de la Révolution russe semblent avoir joué en Italie un rôle dans la multiplication des incidents et les manifestations s'apparentant à des mutineries. On retrouve peut-être ici l'importance des horizons d'attente déjà relevée par André Loez dans l'ouvrage consacré au Chemin des Dames (N. Offenstadt (dir.), Stock, 2004). Comme si le caractère de la discipline devenait moins impérieux, dès lors que la moindre alternative à l'obéissance peut être entrevue.

Les sanctions négatives et positives contribuent à structurer fortement l'espace social, à relier combattants-non-combattants, avant et arrière, hommes et femmes, enfants et adultes.

La vision des valeurs de l'exemple s'émousse-t-elle ? ou s'agit-il d'une autre définition qui finit par s'imposer au regard des pertes inouïes des premiers mois de guerre et du fait de l'accession au grade d'officier, de nombreux réservistes ?

En Italie, la Justice militaire est beaucoup plus indulgente à l'égard des officiers... Justice de classe ?

Le nombre élevé de contumaces entraîne-t-il une sévérité accrue ?

Des éloges aux blâmes, la politique des Etats en guerre cherchait à discipliner le corps du soldat en recourant aux images puissantes de mort honorable et de mort déshonorante, et au-delà, de deuil honorable et de deuil déshonorant avec toutes les conséquences sociales induites en terme civique et moral. Ainsi que le montrent les discours sur le déshonneur et les pratiques, l'institution des fusillades pour l'exemple condamne et tue deux fois, physiquement et moralement. La faiblesse du lâche met en péril la collectivité ; face aux cours martiales, les accusés sont confrontés à leur trahison qui les place en totale rupture vis-à-vis des attentes de la société. Il ressort de la correspondance adressée au roi bulgare par les familles et les proches des condamnés implorant le pardon que le fossé entre les attentes de la société et l'expérience combattante ne cesse de se creuser. Au front même, de nombreuses épouses implorent leur mari afin que celui-ci leur épargne la honte d'une condamnation, à elles-mêmes, ainsi qu'à leurs enfants et à leurs vieux parents. Non seulement, le deuil déshonorant les stigmatise comme proches d'un criminel, mais les exclut des compensations financières et symboliques octroyées par la société bulgare. Cela signifie-t-il une adhésion aux valeurs normatives de la société bourgeoise ? A ce propos, les valeurs de courage, d'endurance, de l'héroïsme sont-elles propres à la société bourgeoise ? Plus largement, s'agit-il d'une adhésion à la répartition sexuelle des rôles en temps de guerre, ou bien plus simplement encore, de stratégies de survie ? On note avec intérêt que les rapports du contrôle postal, à partir de 1916, mais plus nettement en 1917, commencent à suggérer qu'il conviendrait de se préoccuper davantage des conditions de vie réelle des combattants et que l'amélioration de ces conditions de vie pourraient assainir la situation militaire...

Il reste que la pression sociale s'exprime très fortement et pèse très lourdement sur la vie et le comportement des soldats. Pour autant, l'ampleur de la désobéissance tend à montrer que de nombreux soldats rompent tout de même le contrat social qui les lie à leurs proches et au-delà à la nation en guerre. Quelle est donc la part d'autonomie de individus et comment l'évaluer ?

L'ampleur et la soudaineté des pertes puis la durée du conflit et de sa violence ont-ils fait naître pour une grande partie des combattants une vision émoussée des valeurs de l'exemple ? (N'y a-t-il pas contre-sens ? Ce qui a perdu de sa valeur, c'est l'exemple de la stupidité, sortie casoar et gants blancs...) Rien n'oblige l'historien à faire sien le présupposé selon lequel montrer l'exemple c'est aller au suicide ; de quel exemple s'agit-il ? Ne pas confondre l'exemple du courage et l'exemple de la bêtise.

Une révision de la notion d'exemple après les hécatombes d'officiers professionnels des premiers mois de guerre. Le bon sens l'emporte. N'est-ce pas surtout à mettre au compte de l'arrivée massive des officiers de réserve qui eux, ont une conception différente de l'exemple, moins fanfaronne, plus modeste et moins ridiculement suicidaire ? D'où elle écrit, Alice Hertz ne voit pas que si la plupart des officiers se font tuer c'est qu'ils sont fort imprudents. Jauffret a rappelé que les officiers avaient subi davantage de pertes que les hommes de troupe et indiqué que durant la première année de la guerre, 1 officier sur 2 a été tué. Il n'a malheureusement pas précisé si dans les 3 dernières années, les pertes des officiers sont demeurées aussi nettement supérieures à celles des hommes. Les historiens militaires se contentent en général de fournir une statistique globale concernant toute la guerre et montrant des pertes supérieures pour les officiers de toutes les armes ; cela pour couper court aux accusations d'officiers « planqués » lancées après la guerre dans certains milieux pacifistes et antimilitaristes.

L'exemple donné d'en haut Cf. représentations antérieures à la guerre (Saint-Fuscien) ; une autre vision, celle de l'exemple donné par les hommes du rang et reçus par l'officier : Cf. lettres et récits de chefs

Vision émoussée des valeurs de l'exemple ? (Saint-Fuscien) ou nouvelle définition ? peu de permissionnaires tuent la femme infidèle ou soupçonnée de l'être : que reste-t-il de la brutalisation ? (D'après les statistiques du Ministère de la Justice : 1913, 591 homicides ; 1914, 537 ; 1915, 222 ; 1916, 246 ; 1917, 314 ; 1918, 398 ; 1919, 399 ; 1920, 781 ; 1921, 759 ; 1922, 595 ; 1923, 506 (4))

(1) Maurice Genevoix, *Ceux de 14. Nuits de guerre*, Paris, Points, p. 327.

(2) Jean Tezenas du Montcel, *L'heure H. Etapes d'infanterie 1914-1918*, Paris, Ed. Valmont, S.N.E.V., 1960, p. 271.

(3) Ministère de l'Economie et des Finances, INSEE, *Annuaire Statistique de la France, 1966, résumé rétrospectif*, p. 125.

(4) Ministère de l'Economie et des Finances, INSEE, *Annuaire Statistique de la France, 1966, résumé rétrospectif*, p. 162.